



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

GIGN

Question écrite n° 50888

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'unité d'élite de l'armée dénommée groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Il lui demande le montant des crédits qui lui ont été affectés au titre du budget 2009, ainsi que les moyens humains et matériels dont elle dispose.

Texte de la réponse

Le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) comprend 389 militaires. Il possède les capacités nécessaires pour s'engager sur l'ensemble du spectre des crises de haute intensité, principalement de type terroriste. Ses moyens sont adaptés à une action en tout temps et en tout lieu, en France ou à l'étranger, sur terre, en mer ou à bord d'un aéronef. Il dispose d'un état-major opérationnel projetable, apte à la gestion des crises de grande ampleur et capable de fédérer un dispositif global, intégrant d'autres composantes civiles ou militaires. Il est organisé en plusieurs composantes, spécialisées respectivement dans l'intervention, la sécurité et la protection, l'observation et la recherche, l'appui opérationnel et la formation. Le budget de fonctionnement courant du GIGN, pour l'année 2009, est de 1,4 million d'euros, auquel s'ajoute un droit de tirage en frais de déplacement de 0,5 million d'euros sur le budget central de la gendarmerie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50888

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5259

Réponse publiée le : 25 août 2009, page 8276